

# L'ECHO DE L'ESSONNE

**FO DGFIP**  
la force syndicale

91

22 juillet 2013

N°42

## Tableau d'avancement au grade d'IDiv CN 2014 CAPN n°3&4 conjointes du 8 au 11 juillet 2013

### La Direction Générale durcit la sélection

Les CAPN des IFiP et IDIV CN ont été réunies du 8 au 11 juillet 2013 sous la présidence de Madame Céline CASTELYN, adjointe au chef du bureau RH 1B.

816 candidats (contre 858 en 2012, soit - 5 %) ont tenté leur chance (53 % FF et 47 % FGP).

146 ont été candidats en 2012 et 2013 ; mais comme l'ont fait remarquer les élus **F.O.-DGFIP**, plus de 150 qui s'étaient portés candidats en 2012 n'ont pas retenté. Nombreux parmi eux ont contacté **F.O.-DGFIP** pour exprimer leur amertume d'avoir été sanctionnés par 30 minutes d'entretien devant deux personnes. Il faut mettre en regard une carrière bien remplie avec, pour beaucoup d'Inspecteurs, des appréciations souvent élogieuses de plusieurs directeurs successifs sur leur parcours professionnel.

### Un oral couperet

48 % des candidats ont obtenu une note supérieure à 10.

Près de 40 % se sont vus attribuer une note inférieure à 8. Parmi eux nombreux sont ceux qui donnent entièrement satisfaction et sont soutenus par leur direction. Les représentants de la Direction Générale estiment qu'ils sont de très bons Inspecteurs mais qu'il en faut plus pour être IDiv. Probablement que ce plus est détecté en 30 minutes par le jury (NDLR) ! S'il fallait étayer par l'exemple, un inspecteur (qui n'est pas à l'échelon terminal) a aligné quatre +0,06 sur les quatre dernières années. Il est bien sûr très soutenu par sa direction locale qui lui trouve toutes les qualités pour devenir IDIV. Il a eu 7 à l'oral et donc est jugé... « à confirmer ». Puisqu'on vous dit que les trois piliers sont égaux !!!

La Direction Générale s'évertue à prétendre qu'il y a équilibre entre les trois piliers. Pour **F.O.-DGFIP**, en refusant purement et simplement de « repêcher » des dossiers de candidats dont la note est inférieure à 9 comme cela avait été le cas en 2012, la Direction Générale dégrade l'équilibre entre les trois piliers en donnant davantage de prépondérance à la note obtenue à l'entretien.

### Résultats de la CAPN

29 candidats dont le dossier a été soutenu par une organisation syndicale (16 candidats ont eu plus de 10 dont un 18 mais avec avis « à confirmer » de la direction locale) sur les 205 évoqués (dont 116 par les élus **F.O.-DGFIP**) ont été « repêchés » et inscrits au tableau d'avancement.

60 l'avaient été l'an dernier. L'administration s'est montrée beaucoup plus sévère.

Au final, 403 IFiP sont inscrits sur le tableau d'avancement (millésime 2014) contre 575 l'an passé (sur 858 candidats taux de 67 %).

Certains revendiquent un vivier suffisant. C'est quoi un vivier suffisant ? La Direction Générale a annoncé qu'il lui paraissait inutile d'abonder le vivier si les IFiP ne parvenaient pas à obtenir un poste de grade supérieur au bout de leurs cinq possibilités. **F.O.-DGFIP** partage l'analyse et refuse les marchés de dupes : à quoi bon laisser les collègues monter sur le quai s'il n'y a pas de places dans le train qui ne fait que passer ?

Les élus **F.O.-DGFIP** ne valident pas la sélection

### Les élus **F.O.-DGFIP** ont voté CONTRE le tableau d'avancement car :

- **F.O.-DGFIP** est défavorable à ce processus de sélection qui privilégie l'entretien de 30 mn
- Des IFiP, excellents professionnels, reconnus pour leurs capacités sont écartés de la promotion par un oral sanction
- La Direction Générale a durci la sélection. Certains candidats écartés auraient été inscrits avec le même résultat à l'oral l'an passé.

Ils ont également demandé la tenue d'un groupe de travail spécifique pour analyser le mode de sélection après deux années de mise en œuvre. Par ailleurs ils ont réclamé un groupe de travail pour les Inspecteurs chargés des fonctions d'Huissier auxquels de nombreuses directions locales dénie les compétences managériales du fait qu'ils ne dirigent pas d'équipes. Ils ne se trouvent pas de ce fait à égalité de chance avec les autres candidats.

Deux autres O.S. ont également voté CONTRE. Une seule se montre solidaire avec l'Administration en s'abstenant non sans préciser que les trois piliers avaient un sens !

LA DÉMARCHE STRATÉGIQUE  
**DESTRUCTION**  
**MÉTHODIQUE**  
DE LA DGFIP

**Secrétaire Départementale** : Sabine TRIQUENAUX (SIP Etampes ☎ 01.69.92.65.12)  
**Secrétaires adjoints** : Alain FILIPPI (CFP Montgeron ☎ 01.69.40.87.24)  
: Lionel BOYER (SIP Evry ☎ 01.69.36.63.11)  
**permanent** : Frank SAINTOL (DDFIP ☎ 01.69.47.19.62)  
**Trésorière** : Cécile COMOTTO (SIP Evry ☎ 01.69.36.69.50)  
**Courriel** : [fo.ddfip91@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip91@dgfip.finances.gouv.fr)  
**Site web** : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/091/>